

Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #11 - Avril 2023



Votre vente commence par notre estimation

Sébastien, Romain, Salomé et Jérémie.



Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ **04 37 20 20 55**

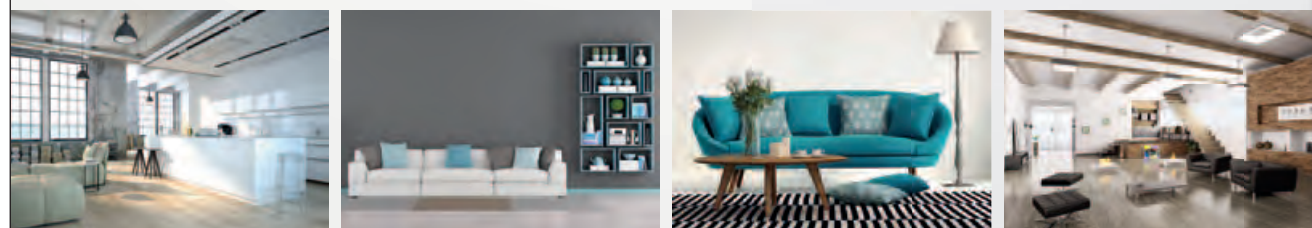
✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.criner-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE

Des agents commerciaux
(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #11

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-8 Budget 2023

p 9-29

Dossier **2020-2023,**

CE QUI A ÉTÉ FAIT

p 30-31

La vie de la commune

• Travaux

p 33 C'est voté !

p 34-40

La vie de nos associations

p 40 Pour infos

p 41 Quoi de neuf
au Château ?

p 43 Du côté de l'agglomération

p 44 Courrier des lecteurs

p 44 Etat-civil

p 45 Patrimoine

p 46 Tribunes

p 48 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône
Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

**Nouveaux horaires
d'ouverture au public :**

Du lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h

Magazine trimestriel de la commune
de Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 400 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication : Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Crédit photos : © Chasse-sur-Rhône / associations
/ freepick
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Trois ans ensemble : des crises, des réalisations, des projets

Chers Chassèrès,

Ce premier semestre 2023 marque la moitié du mandat. L'occasion de faire un point d'étape sur ce qui a été fait et ce qu'il reste à accomplir jusqu'à la fin du mandat en 2026.

Il a débuté de manière particulière avec le décalage du second tour des élections municipales. Puis, tout de suite, il a fallu gérer la première rentrée scolaire en temps de COVID, avec ses protocoles sanitaires successifs annoncés la veille pour le lendemain.

A cette crise COVID s'est substituée une crise économique internationale liée à la guerre en Ukraine. L'explosion des prix de l'énergie touche tout le monde, en particulier les entreprises et les collectivités comme la nôtre. **Pour la Mairie en 2023, la facture de gaz augmente de 83,5 % et l'électricité de 100 % soit 400 000 euros par an de charges supplémentaires.**

Dans ce contexte incertain, nous avons mis en place le cap politique sur lequel vous nous avez élus :

- 1. Rétablir le lien avec les habitants et les associer aux projets municipaux.**
- 2. Préserver notre cadre de vie face à l'urgence climatique, face à un développement urbain incontrôlé et face au sentiment croissant d'insécurité.**

3. Remettre la solidarité, l'émancipation personnelle, et culturelle, au cœur de l'action municipale.

Pour y parvenir, notre commune a eu la chance, en novembre 2020, d'être lauréate du programme national *Petites Villes de Demain*. Il permet aux communes comme la nôtre de bénéficier d'un maximum de subventions pour ses projets et d'un accompagnement important dans leur réalisation.

Je vous propose de découvrir, dans ce magazine municipal, l'essentiel des réalisations accomplies par la Mairie, l'agglomération et nos partenaires depuis juillet 2020 ainsi que les projets que nous souhaitons développer jusqu'à la fin du mandat et au-delà, à Chasse-sur-Rhône.

Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire, nous le savons. Vos attentes légitimes sont fortes. Tout n'avance pas toujours aussi vite qu'espéré. C'est un travail intense de tous les jours.

Aussi, je tiens à exprimer ma gratitude envers l'engagement sans faille et le travail de vos élus, au quotidien, pour améliorer notre cadre de vie à tous.

Bonne lecture !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.

1. SPECTACLE L'IDOLE DES HOULES

Vendredi 13 janvier - Salle Jean Marion. Cette pièce de théâtre a ravi petits et grands en racontant l'épopée du célèbre navigateur Eric Tabarly. Auteur : La Toute Petite Compagnie



3. CARNAVAL

Mardi 28 février - Les rues de la ville ont été très animées à l'occasion du traditionnel carnaval organisé par le Centre social ! L'occasion pour tous les enfants de montrer leurs plus beaux maquillages et costumes de fête !



4. CLASSE DE NEIGE

Mars - 4 classes de CM1 sont parties en classe de neige à Villars de Lans. Ski, Biathlon, match de hockey, vie en communauté et veillées animées... le programme des enfants était complet.



2. FOULÉES DE CHASSE- SUR-RHÔNE

Dimanche 26 février - 550 sportifs amateurs ont participé aux Foulées de Chasse-sur-Rhône organisées par l'association Sang pour Sang Sport.



5. FESTIVAL DE L'HUMOUR

vendredi 17 mars - Salle Jean Marion. L'humoriste Arnaud Demanche s'est produit devant une salle comble.



Retrouvez les prochaines dates sur notre site chasse-sur-rhone.fr

AGENDA

DES ÉLUS



1. 14 janvier • Voeux à la population

Pour la première fois depuis le début du mandat et la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population a pu se tenir. Elle a permis de mettre à l'honneur le conseil des enfants, les sportifs émérites et des bénévoles.



2. 2 février • Mise à l'honneur des élèves.

Le Maire a remis des posters pour chaque élève de CE1 ayant participé au projet de création des cartes de vœux municipales. Le thème de cette année était la langue des signes.



4. 30 mars • Réunion publique

Une réunion publique d'information de la population concernant la présence de perfluorés dans l'eau du robinet était organisée à Communay. La plainte déposée par la Mairie suit son cours avec les autres communes concernées.



5. 5 avril • Concertation ministérielle

La commune accueillait un atelier de la concertation ministérielle lancée en novembre dernier par le Ministre des Transports à la demande des élus, notamment de Chasse-sur-Rhône. Elus et associations ont planché sur les solutions de mobilités à long terme dont notre territoire a besoin.



3. 19 mars • Cérémonie

Les autorités civiles et militaires, accompagnées des associations d'anciens combattants et des portes-drapeaux ont participé à la commémoration de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

BUDGET 2023 : BOUCLIER TARI FAIRE ET INVESTISSEMENTS MAINTENUS

Lundi 13 février, les élus ont voté le budget pour 2023. Dans un contexte d'hyperinflation, notamment des prix des énergies, la municipalité a décidé de maintenir son « bouclier tarifaire chassère » ainsi qu'un haut niveau d'investissement.

Voici les 5 points à retenir à l'issue du vote du budget 2023 :

1 UN CONTEXTE INEDIT

En 2023, le budget communal doit absorber une hausse de 83,5 % du prix du gaz et de 100 % du prix de l'électricité.

De même, une série de mesures appliquées par l'Etat, en particulier la hausse du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 %, va augmenter la masse salariale. **Au total, les marges de manœuvre de la collectivité sont ainsi amputées de 600 000 €, sans compter la hausse de l'ensemble des dépenses générales de la commune liée à l'inflation de 6 % sur un an.** Dans ce contexte, de nombreuses communes sont contraintes d'augmenter sévèrement leur taxe foncière et leurs tarifs municipaux.

La municipalité de Chasse-sur-Rhône souhaite toutefois protéger au maximum ses habitants de répercussions brutales sur leur pouvoir d'achat et sur leur cadre de vie.

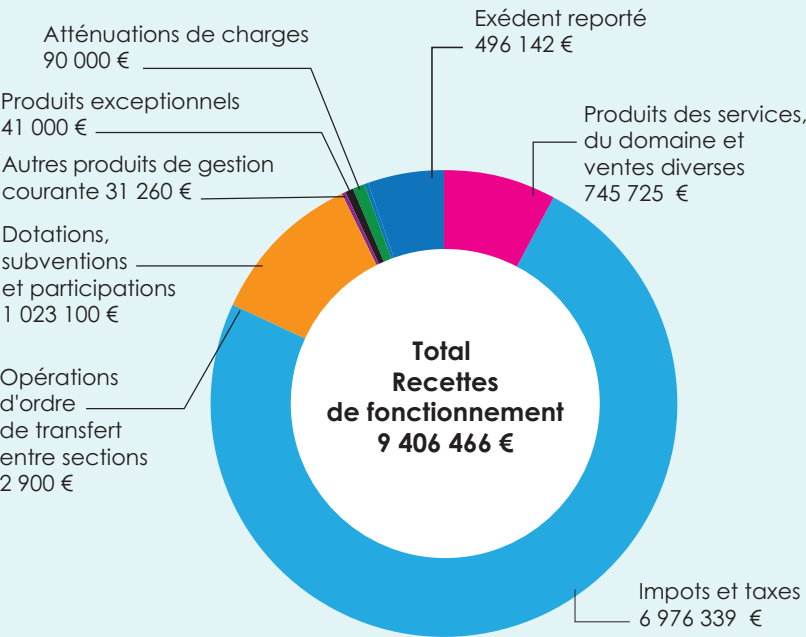
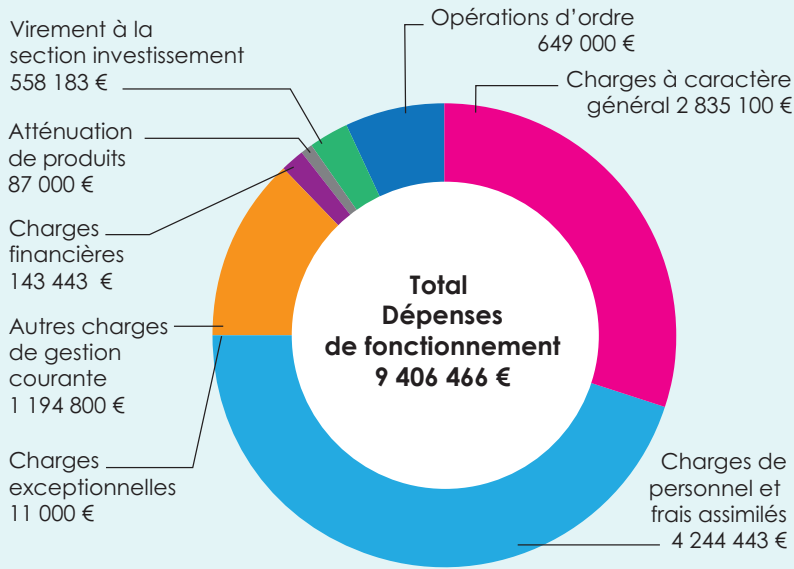
POUR LA COMMUNE :

+ 83,5 % du prix du gaz
+ 100 % du prix de l'électricité

UN BUDGET EQUILIBRÉ

Fonctionnement : 9 406 466 €

Investissement : 3 415 904 €



2 MAINTIEN DU « BOUCLIER TARIFAIRE CHASSÈRE »

Maintenir le « bouclier tarifaire chassère ». C'est-à-dire que les tarifs municipaux (cantine, transport scolaire, accueils périscolaires, portage de repas) restent gelés. Ces tarifs n'augmenteront pas alors que leur coût pour la commune va continuer de grimper. **Cela représente un effort à la charge de la commune de plus de 75 000 € afin de protéger les familles et sauvegarder leur pouvoir d'achat du quotidien.**

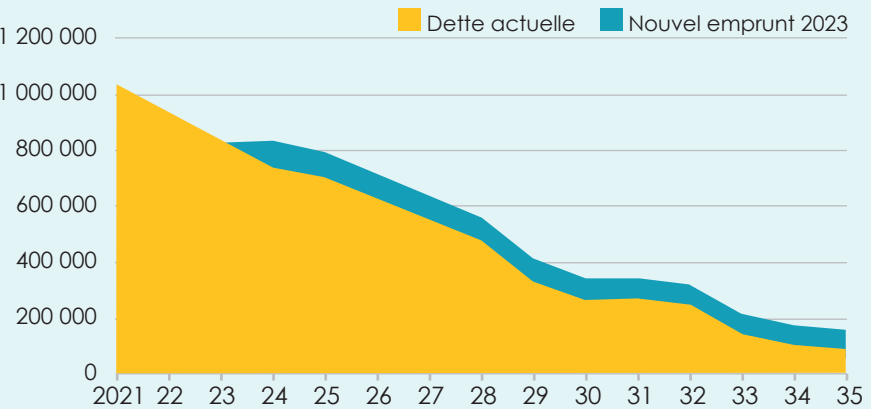
3 MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Maintenir un haut niveau d'investissement sur le cadre de vie à 3 415 904 €. La commune a pris trop de retard lors du précédent mandat, notamment sur l'entretien des équipements publics et des voiries. C'est pourquoi, la municipalité ne souhaite pas rompre avec le haut niveau d'investissement engagé depuis le début du mandat (voir page suivante).

4 DES ECONOMIES ET UN EMPRUNT POUR LIMITER LA CONTRIBUTION DES HABITANTS

Afin de financer ces investissements et maintenir le bouclier tarifaire, la mairie peut s'appuyer sur sa bonne gestion depuis 2020. Ainsi, après 3 ans sans emprunt, **la dette communale a été réduite de 2 600 000 €.** Cela permet d'envisager un nouvel emprunt pouvant aller jusqu'à 1 200 000 € en 2023 sans augmenter les remboursements annuels de la dette. Toute nouvelle recette non budgétée, notamment les subventions, viendra en déduction de cet emprunt d'équilibre. Le montant de l'emprunt sera donc probablement plus bas.

Remboursement de la dette



Des économies importantes sur le chauffage et l'éclairage public seront également réalisées grâce au plan de sobriété annoncé cet hiver. **Une économie de 73 % de la consommation électrique de l'éclairage public est ainsi espérée.** De même, hors nouvelles décisions gouvernementales, des économies sur le fonctionnement seront trouvées notamment en stabilisant la masse salariale.

Ces mesures permettront de limiter au maximum l'appel à contribution des habitants puisque le taux communal de taxe foncière sera relevé de seulement 2 points passant de 32,13 % à 34,13 %. **L'effort fiscal des Chassères restera néanmoins bien inférieur à celui des habitants des communes équivalentes (aujourd'hui, il est de - 25 %).** En effet, le taux communal n'avait pas été revu depuis 10 ans. Rappelons également que cette année, plus aucun habitant ne paiera la taxe d'habitation ni la redevance télé.

	Taux taxe foncière 2022	taux moyen strate	effort fiscal	effort fiscal moyen strate
Chasse-sur-Rhône	32,13 %	39,10 %	0,92	1,16
Pont Evêque	34,67 %	39,10 %	0,96	1,16
Givors	35,53 %	39,40 %	1,48	1,22
Vienne	44,70 %	39,40 %	1,36	1,22





5 DES PROJETS D'AMPLEUR EN 2023

Ainsi, plus de **3 415 904 €** d'investissements sont inscrits pour l'année 2023.

Ils permettront de réaliser plusieurs projets d'ampleur :

- **La rénovation de l'aire de jeux des Barbières** pour 75 000 € ;
- **L'aménagement du complexe sportif de Moleye** pour près 150 000 € avec :
 - Une nouvelle aire de jeux ;
 - Une tyrolienne avec le conseil d'enfants ;
 - Un parcours de santé ;
 - Un terrain de basket extérieur ;
- **La création d'un budget de 40 000 €** pour permettre au conseil d'enfants de réaliser ses projets ;
- **La deuxième tranche du plan de vidéoprotection** pour près de 150 000 € ;
- **La modernisation de l'éclairage public** pour près de 250 000 € afin de faire des économies d'énergie ;
- **La création de nouveaux locaux municipaux**, pour la police municipale et le CCAS, dans l'ancienne caisse d'épargne sur la place de la Mairie pour 150 000 € ;
- **L'aménagement d'une placette publique dans le centre-ville** avec remise en état de la fontaine pour 185 000 €, après la livraison des logements en face de la Mairie ;

- **La création d'une nouvelle classe** dans l'école des Georgelières pour 125 000 € ;
- **La fin des études pour le projet d'extension de l'école Pierre Bouchard** et son concours d'architecte pour 100 000 € ;
- **L'agrandissement de la crèche publique « Les petits marinières » et la réfection de sa façade** par l'agglomération pour 300 000 € ;
- Et bien sûr **plusieurs travaux** de voirie avec l'agglomération notamment Montée St Martin.



Pour Carmelo Balsamo, adjoint à l'exécution budgétaire

« Plus que jamais, nos habitants se demandent comment finir les fins de mois. Avec notre « bouclier tarifaire chassère », nous préservons au maximum leur pouvoir d'achat du quotidien. Mais grâce au désendettement massif engagé depuis 2020 et nos économies, nous pouvons le faire sans rogner sur les investissements nécessaires pour notre cadre de vie. 2023 sera encore riche en réalisations ! »

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Cette année, la taxe d'habitation est supprimée pour tous, sauf les résidences secondaires.

ATTENTION, nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023.

Vous devez vous rendre, **avant le 30 juin**, sur impots.gouv.fr, onglet "Biens immobiliers" et déclarer si vous êtes propriétaire occupant ou si vous louez votre bien.



Ce dossier vous propose un point d'étape sur l'action municipale, les réalisations accomplies depuis juillet 2020 et les projets qui restent à réaliser jusqu'à la fin du mandat et au-delà.

En 3 ans

11

"Le Petit Chassère"



2 600
abonnés Facebook

1



+ de 700
personnes déjà
concertées

4

concertations

1

Rétablir le lien avec les habitants

Si Chasse-sur-Rhône s'est vite développée, elle demeure une petite ville à taille humaine, avec des habitants impliqués dans l'avenir de leur commune.

Pourtant, en termes d'information des habitants et de démocratie participative, l'action municipale était inexistante.

C'est pourquoi, la nouvelle municipalité a souhaité mettre en place des outils d'information et créer des instances démocratiques afin de permettre aux habitants de participer à la vie de leur commune et donner du sens à l'action municipale.



Ce qui
a été fait

MIEUX INFORMER LES HABITANTS SUR LA VIE DE LA COMMUNE



• Mise en place de l'application PanneauPocket

Recevez en direct des notifications sur votre smartphone avec les dernières actus et alertes sur la commune. C'est 100 % gratuit et sans pub.
Téléchargez l'application PanneauPocket !



• Création d'une page Facebook

En 2 ans et demi, vous êtes déjà plus de 2 600 abonnés



• Nouveau magazine municipal,

que vous avez rebaptisé *Le Petit Chassère* au cours d'une mini concertation. Il sort désormais tous les 3 mois.



• Nouveau site internet

Il vous permet de faire un maximum de démarches directement en ligne.



Loïs Bellabes, conseiller municipal délégué à la communication « Nous partions de zéro en termes de démocratie participative et de communication sur la commune. Nous avons fait campagne sur notre volonté de permettre aux habitants de construire avec nous l'avenir de la commune. Voter une fois tous les six ans ne peut pas suffire. Les premières concertations menées nous confirment l'aspiration des habitants à participer. Nous espérons qu'en associant ainsi les habitants, on change leur regard sur la politique et on leur donne envie de s'investir toujours plus dans la vie municipale. »



Ce qui
a été fait

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

• Création d'un comité associatif

Il réunit tous les responsables des associations locales pour coordonner les différentes manifestations, proposer de l'entraide et faire remonter les besoins des associations.



• Organisation de 4 grandes concertations

1. Pour l'agrandissement et la végétalisation de la cour d'école du Château. Plus de **150 personnes concertées**.

2. Pour le projet d'extension de l'école Pierre Bouchard. Plus de **400 personnes concertées**.

3. Pour la rédaction de notre projet éducatif de territoire (PEDT). Plus de **150 personnes concertées**.

• Coopération avec les parents d'élèves

Un travail collaboratif quotidien est mené : participation aux concertations, révision des tarifs et de l'organisation des transports, commission menu...

• Création du conseil des enfants

C'est le premier dans l'histoire de la commune. 14 élèves de CM1 et CM2 ont été élus au tirage au sort. Ils travaillent ensemble sur des projets qu'ils ont eux même choisis. En 2023, une ligne budgétaire dédiée de **40 000 €** a été créée pour qu'ils puissent les réaliser. Pose de nichoirs dans la cour de l'école Pierre Bouchard, atelier avec les seniors, installation d'une tyrolienne sur les hauteurs... **Nos jeunes élus ont des projets plein la tête !**



Ce qu'il reste à faire

> Nouvelle concertation pour la rénovation urbaine du quartier du Château (4)

Depuis le début de l'année 2023, une concertation est organisée avec les habitants pour imaginer ensemble le réaménagement des abords du quartier du Château dans le cadre de la démolition/reconstruction des 3 immeubles rue Victor Hugo.

> Recréer le conseil des sages

Il a déjà existé sur la commune il y a de nombreuses années. En 2023, il sera remis en place afin de permettre aux seniors d'enrichir l'action municipale avec leur expérience et faire remonter les besoins des personnes âgées sur la commune.

> Créer un conseil participatif

D'ici la fin du mandat, l'objectif est d'avoir installé un conseil composé d'habitants qui puissent travailler sur des projets communaux.

> Organiser des cafés-rencontres avec les élus.

> Organiser des rencontres de quartier entre élus et riverains

2

Préserver notre cadre de vie

La méthode participative que la nouvelle municipalité a instaurée doit se mettre au service du deuxième axe de l'action communale : la préservation de notre cadre de vie, face à l'urgence climatique, face au développement urbain incontrôlé, et face au sentiment croissant d'insécurité.

FACE A L'URGENCE CLIMATIQUE

Nous ne sauverons pas la planète à Chasse-sur-Rhône mais nous avons un rôle énorme pour préserver l'environnement de notre territoire, pour l'adapter au changement climatique et pour lutter contre les pollutions qui impactent directement notre santé.

Il y a donc urgence à agir ! C'est pourquoi, la municipalité a déclaré l'état d'urgence climatique sur la commune. L'objectif : inscrire l'ensemble de l'action municipale dans le cadre de la transition écologique et l'adaptation du territoire.

En 3 ans

240
arbres plantés

73 %
d'économie sur
l'éclairage public

150
pièges
antimoustiques
financés pour
les habitants

15
consignes vélo

Ce qui
a été fait

ACCELERER LA RÉNOVATION THERMIQUE ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



• **Changement des fenêtres** à l'école du Château, dans l'annexe Mairie (ancienne caisse d'épargne).



• **Mise en place d'une régulation du chauffage dans les bâtiments**

publics. En hiver, la température est ainsi fixée à 19° dans tous les bâtiments, à 14° dans les gymnases. Les bâtiments sont mis hors gel durant les vacances.

• **Plan de sobriété sur l'éclairage public.** Modernisation des lampadaires en LED (3 fois moins de consommation) et expérimentation de l'extinction totale ou partielle de certaines parties de la commune entre 23h et 6h. **Economie espérée de 73 % de la consommation électrique soit 50 000 € et 26 tonnes de CO2 en moins.**



Ce qu'il reste à faire

> **Rénovation thermique de l'école élémentaire Pierre Bouchard**

Son extension sera réalisée selon les dernières normes.

26
tonnes de CO2
en moins
sur l'éclairage public

Ce qui
a été fait

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

• Végétalisation de la cour d'école du Château

Les 2/3 du goudron de la cour d'école du Château ont été enlevés et remplacés par des arbres et des sols perméables.



• **Plantations de 240 arbres et arbustes**, notamment au bassin nautique, au parc de la Mairie, dans les cours d'école...

• **Installation de 12 ruches sur la commune** pour faciliter la pollinisation. Le miel est ensuite distribué à nos écoliers.



• **Création d'une coulée verte/corridor écologique** entre la zone des Platières et le nouveau lotissement, chemin du lot. Ce corridor naturel et protégé permet à la faune de relier les coteaux et le reste du plateau.



Ce qu'il reste à faire

> **Végétalisation de la cour d'école Pierre Bouchard**

> **Végétalisation de la Place Jules Ferry**

> **Créations de nouveaux jardins partagés aux Barbières**

> **« 1 naissance/1 arbre »**
Donner ou planter un arbre pour chaque nouveau petit Chassère.



Cédric Deglise, adjoint à la transition écologique, à la démocratie locale et aux associations,

« Nous faisons le maximum pour adapter notre commune au changement climatique et nous préserver des chaleurs terribles et de la sécheresse qui s'aggravent chaque année. L'urgence climatique nous oblige à penser global et à agir massivement ! »

Ce qui
a été fait

PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU

• **Installation de récupérateurs d'eau pour tous les jardins partagés des Barbières.**



• **Récupération des eaux de pluie sur le bâtiment et dans la cour de l'école du Château.** L'eau ainsi récoltée sert à l'arrosage de la cour et de son potager pédagogique.

• **Mise en œuvre de goutte à goutte pour l'arrosage des massifs municipaux.**



Ce qu'il reste à faire

> **Améliorer la qualité de l'eau du robinet**

La production et la distribution de l'eau est gérée par l'agglomération. Un travail est en cours pour permettre d'assurer sa qualité en réduisant la concentration de perfluorés qui dépasse actuellement une future norme qui entrera en vigueur en 2026. Néanmoins, l'Agence régionale de santé affirme qu'elle "ne recommande aucune restriction sur la consommation d'eau du robinet".



LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES



- **12 bornes électroniques anti-moustiques installées aux abords des écoles** pour protéger les enfants.
- **L'intervention d'une société de démoustication** pour traiter les milieux humides
- **Une campagne annuelle de sensibilisation aux bons gestes** comme l'élimination des eaux stagnantes.

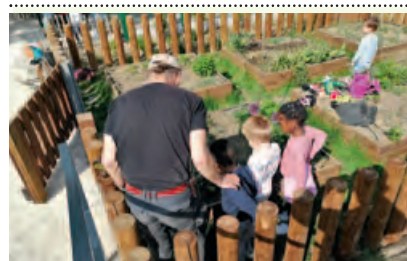


- **Aides financières aux habitants pour acheter un piège antimoustique.**

La Mairie prend en charge 50 % du prix d'achat (dans la limite de 30 €). **Plus de 150 foyers en ont bénéficié. Le dispositif est reconduit en 2023 pour la 3^{ème} année consécutive. Adressez-vous à l'accueil de la Mairie.**



DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



- **Création d'un potager pédagogique** dans la cour d'école du Château

- **Création d'un club nature** avec le Centre social pour découvrir la faune et la flore locale lors de promenades bucoliques.
- **Constitution d'un fonds documentaire sur l'écologie** à la bibliothèque municipale.
- **Création d'une grainothèque** à la bibliothèque municipale pour échanger des semis et apprendre à faire son potager.

- **Animations autour du cycle de l'eau et de la Nature** avec les maternelles du Château et des Georgelières. Les enfants ont même planté les arbres de leur cour !



LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

- **Réalisation d'études sur la qualité de l'air à Chasse-sur-Rhône.**
- **Maîtriser l'implantation des nouvelles antennes téléphoniques.** La municipalité a refusé l'implantation de toute nouvelle antenne sur des parcelles communales et demande aux opérateurs de mutualiser leurs antennes pour en limiter le nombre.
- **Lutte contre l'élargissement de l'A46 sud à 2 fois 3 voies.** Le projet vient d'être suspendu par le Ministre des Transports.



Ce qu'il reste à faire

- > **Faire baisser la vitesse sur l'A7 à 90 km/h** en traversée de la commune (comme c'est le cas à Valence) pour réduire la pollution de l'air de 20 %. Le Maire a porté cette demande à plusieurs reprises auprès de l'État.



AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

- **Formations au compostage** organisées avec les services de l'agglomération à destination des habitants.
- **Collecte annuelle des sapins de Noël** afin de les valoriser comme engrais pour les espaces verts communaux.



- **Opérations « quartier propre »** avec des habitants qui donnent de leur temps pour aider à ramasser les déchets dans leur quartier.

- **Tolérance ZERO contre les dépôts sauvages.** La municipalité s'est dotée d'outils et de pièges photographiques pour sanctionner sévèrement les auteurs de dépôts sauvages. **Plusieurs contrevenants ont ainsi été sanctionnés.**



Géraldine Sauvage, conseillère municipale déléguée à la Nature :
« Nous tentons de préserver l'environnement de la commune de toutes les pollutions et même de redonner de la place à la Nature. Déchets, mobilités, moustiques... c'est aussi une question de santé ! »



DÉVELOPPER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE

- **Une nouvelle ligne de bus vers Givors, les hauteurs et la zone des Platières** depuis septembre 2022. Toutefois, le remplacement par le train de la liaison avec Vienne n'est pas satisfaisant et vous êtes nombreux à l'exprimer.
- **Gratuité des bus L'VA lors des pics de pollution** à la demande du Maire, afin de proposer une alternative aux habitants dont les véhicules n'ont pas le droit de circuler.
- **Installation de 15 consignes à vélo sécurisées à la gare et à la mairie**



- > **Réduire l'exposition aux bruits des habitants.** La municipalité travaille avec la SNCF pour qu'elle réalise des travaux d'isolation phonique chez les habitants touchés.

- > **Réduire les odeurs de la zone industrielle.** La Mairie a rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des entreprises concernées afin qu'ils réduisent les nuisances olfactives de leurs usines. Ces usines sont contrôlées par l'État et la municipalité a déjà effectué plusieurs signalements auprès de leurs services.



Ce qu'il reste à faire

- > **Plan « anti-gaspi » au restaurant scolaire.**
- > **Création d'un repar'café** au Centre social. Il devrait voir le jour en 2023 pour permettre à chacun de réparer ses objets plutôt que les jeter.
- > **Créer une ressourcerie/recyclerie.** Ce projet permettrait de limiter les encombrants en déchetterie qui seraient remis en état et revendus par des personnes en insertion professionnelle. Ce projet porté par la commune a été repris par l'agglomération.

- > **Chasse-sur-Rhône 100 % cyclable et 100 % piéton.** La municipalité a défini les futurs itinéraires cyclables sur la commune et les rues nécessitant des aménagements pour les piétons. Il faut maintenant le mettre en œuvre avec l'agglomération qui est en charge des voiries et des pistes cyclables.

- > **Un RER à Chasse-sur-Rhône.** La municipalité milite auprès de la Région pour que notre gare bénéficie du « RER lyonnais » : un train tous les 15 minutes d'heure aux heures de pointes. Cela devrait voir le jour d'ici 2026.

- > **Améliorer le stationnement à la gare.** La municipalité travaille avec la SNCF pour agrandir le parking principal et rendre plus visible le parking annexe.

6 300
habitants en 2022



En 3 ans

17 500 €

de soutien aux
commerces



6

nouveaux forains
sur le marché



2 500 m
de voirie refaits

Montée St Martin,
Route de la Moille,
Combe Serin, Rue
de la Liberté

6

logements préemptés

2

Préserver notre cadre de vie

FACE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN INCONTRÔLÉ

Notre commune s'est développée de manière totalement anarchique ces dernières années et vous êtes nombreux à le dénoncer. La conséquence la plus criante est l'arrivée, pour la seule année 2022, de 300 logements supplémentaires, décidés lors du précédent mandat.

C'est pourquoi, depuis 2020, la Mairie s'est dotée de nombreux outils pour reprendre en main notre développement urbain, mieux contraindre et encadrer les promoteurs et préparer le nouveau plan local d'urbanisme qui sera intercommunal et devra être voté à l'agglomération à partir de 2026.



Ce qui
a été fait

REPRENDRE EN MAIN LE DÉVELOPPEMENT URBAIN



• Chasse « Petite ville de demain »

Notre candidature à ce programme national a été retenue par la Ministre de la Cohésion des Territoires. Il nous permet de bénéficier d'un maximum de subvention et d'un accompagnement pour bâtir une stratégie de revitalisation du territoire.

• « Opération de Revitalisation du Territoire ». Cette stratégie se concrétise dans une « opération de revitalisation du territoire » signée avec l'Etat. Elle offre une large palette d'outils juridiques et fiscaux pour maîtriser notre développement urbain.

• Réfection de nos voiries

• Stratégie de revitalisation du territoire. À court, moyen et long terme avec un horizon à 2050. Elle vise à :

• Faire émerger un véritable centre-ville autour de la Place Jules Ferry avec des petits commerces et un parc urbain. Les places de stationnement seront aménagées sous le viaduc autoroutier.

• Conforter les quartiers du Château et de la gare. Des nouveaux locaux de santé seront

créés, les commerces et services des 2 quartiers seront protégés. Le bâtiment de la gare revivra avec une nouvelle activité marchande.

• Un logement de qualité, pour tous, tout au long de la vie.

Grâce à une étude, nous savons quel type de logement manque et dans quel quartier afin d'orienter les futurs porteurs de projet. Objectif : permettre à tous les Chassères de pouvoir se loger dans leur ville, dans des logements adaptés à leur revenu, à la taille de leur foyer et à leur âge.

• Prémption de biens immobiliers stratégiques afin d'éviter de nouveaux projets démesurés de promoteurs. 6 maisons sont ainsi déjà préemptées afin de contrôler certains secteurs.



Ce qu'il
reste
à faire

> Apaisement de la rue de la Convention et de la République



Ce qui
a été fait

DÉVELOPPER LES PETITS COMMERCE ET NOTRE MARCHÉ

• Périmètre de sauvegarde du petit commerce. Désormais, si un local est vendu et que l'activité qui s'installe ne correspond pas aux besoins et aux objectifs fixés par la commune, la Mairie peut préempter ce fonds de commerce.

• Exonération de taxe durant la crise covid. La Mairie a exonéré les commerces de taxe sur les enseignes publicitaires en 2020.



• Aides à la rénovation des petits commerces.

La Mairie, l'agglomération et la Région, prennent en charge jusqu'à 50 % des travaux.

• Développer notre marché hebdomadaire. Depuis le début du mandat, le nombre de forains a triplé. La Mairie cherche encore à l'étoffer avec de nouveaux commerçants et peut-être développer un second marché en soirée.



LES PROJETS DE LOGEMENTS À VENIR

Malgré les outils juridiques pour freiner notre développement urbain, la Mairie ne peut pas bloquer éternellement des projets qui respectent le PLU. Or, le PLU rédigé sous la précédente mandature réserve encore plusieurs opérations qui devront sortir tôt ou tard :

- rue Claude Priest
- 2^{ème} tranche European Homes, chemin du lot
- route de Vienne



Ce qui
a été fait

AMELIORER LA QUALITÉ DES LOGEMENTS

• Aides financières pour réhabiliter des logements vétustes ou les adapter aux personnes âgées ou handicapées avec l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) menée par l'agglomération.



Aicha Gacem, adjointe à l'urbanisme :

« Le plan local d'urbanisme voté lors du précédent mandat a fait exploser d'un seul coup le nombre de logements sur la commune avec des projets démesurés qui dénaturent des quartiers entiers comme sur la rue de la Convention. C'est pourquoi, on s'est doté de nouveaux outils juridiques pour encadrer du mieux possible les projets qui restent à sortir. Surtout, nous avons bâti une stratégie de développement urbain. Elle doit nous permettre de faire émerger enfin un centre-ville digne de ce nom à Chasse et apporter des commerces et des services de proximité aux habitants ! »



Ce qu'il
reste
à faire

> Développer de nouveaux petits commerces dans le centre-ville autour de la Place Jules Ferry



Ce qu'il
reste
à faire

> Renouvellement urbain du Château.

80 logements sociaux vétustes vont être démolis et reconstruits aux dernières normes environnementales dont 32 en accession sociale, avec Alpes Isère Habitat. Démolition prévue fin 2023 et livraison mi 2026.

> Création de 20 logements locatifs sociaux aux Barbières

sur les anciens garages enterrés. Ce projet permettra en plus de recréer le stationnement du bâtiment Helios qui était privé de ses garages depuis plusieurs années à cause de leur squat. Démolition des garages en 2023 et livraison en 2025.

> Charte de la qualité bâtie environnementale pour que chacun puisse être conseillé sur les dernières normes en matière de construction/aménagement.

2

Préserver notre cadre de vie

FACE AU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Ces dernières années, le sentiment d'insécurité s'est accentué à Chasse-sur-Rhône, sans que les chiffres de la gendarmerie ne révèle de hausse des délits. Cela s'explique notamment par la hausse des incivilités, la vitesse excessive sur certains axes, des stationnements parfois anarchiques et des dépôts sauvages d'ordures.

C'est pourquoi, si la sécurité relève des compétences de l'Etat et pas des communes, l'équipe municipale a malgré tout choisi d'en faire une priorité.



DÉVELOPPER LA VIDÉOPROTECTION



- **Un plan de vidéoprotection de près de 500 000 euros.**

73 caméras seront installées au total. Les premières ont d'ores et déjà permis aux gendarmes d'élucider plusieurs affaires.

En 3 ans



12 chicanes



RENFORCER L'ACTION DE LA GENDARMERIE

- **Demande auprès du Ministre de l'Intérieur pour obtenir plus de gendarmes sur le territoire.**
- **Candidature déposée pour accueillir une brigade mobile de gendarmes.** Elle doit permettre d'améliorer la proximité avec les habitants.



- **Sécurisation des garages semi-enterrés des Barbières** qui

étaient devenus un lieu de squat et de deal. La fermeture des garages depuis 2 ans a ainsi permis de baisser l'insécurité dans le quartier.



Salah Bouchama, adjoint à l'Environnement, la Sécurité et la Prévention des risques : « Préserver notre cadre de vie ne dépend pas seulement de sa végétalisation et du développement urbain. C'est également préserver notre sécurité. A la fin de ce mandat, jamais à Chasse-sur-Rhône, une municipalité n'aura autant investi sur cette problématique. »



DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

- **Nouveau local pour l'association de prévention « Prévenir »** aux Barbières, financé par la Mairie.
- **Réalisation de « Chantiers jeune »** avec Prévenir pour faciliter l'insertion professionnelle.

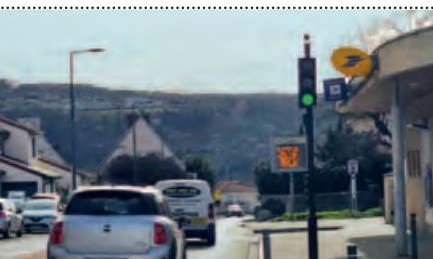


- **Rappel à l'ordre avec la procureure de la République.** Plusieurs mineurs chassères identifiés par les gendarmes pour des incivilités ou des faits de délinquance ont été convoqués en Mairie avec leurs parents.



AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LA COMMUNE

- **12 chicanes ont été installées** aux Barbières, rue Clémenceau et chemin de Charmotte financées par la Mairie.



- **Installation d'un feu tricolore** avenue François Mitterrand afin de sécuriser le passage piéton et faire respecter la zone 30.



1

feu tricolore installé avenue François Mitterrand

En 3 ans

1 500
colis de fin d'année
livrés

17 138
repas à 1€ servis

2
forums pour l'emploi

120
adhérents de la
nouvelle « mutuelle
communale »

3

Faciliter l'émancipation de tous, à tous les âges

Notre commune dispose d'une histoire ouvrière forte qui a forgé son identité et ses valeurs : la solidarité, l'entraide, l'ouverture aux autres. La Mairie souhaite renouer avec ces valeurs afin de permettre à tous de grandir, vieillir et s'épanouir à Chasse-sur-Rhône.

Cela se traduit par la mise en place de politiques communales ambitieuses en faveur des services publics, de nos associations, de nos aînés, de la santé, de l'emploi, de l'éducation et de la culture.

UNE PETITE VILLE SOLIDAIRE

Jean Jaurès disait que « les services publics sont le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ». Une politique solidaire doit donc faire de leur défense et de leur renforcement

la priorité. Mais une ville solidaire est également une ville qui prend soin de ses habitants et les aides à s'accomplir professionnellement.



RENFORCER LES SERVICES PUBLICS

- **Ouverture du bureau de poste le samedi matin** à la demande du Maire afin d'en simplifier l'accès pour les actifs.



- **Arrivée du « Bus des services publics »** tous les jeudis matin sur la place Jules Ferry. Il vous accompagne **GRATUITEMENT** dans **TOUTES VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES** (pré-demande passeport, carte d'identité, CARSAT, Assurance Maladie, impôts, MDPH, carte grise...). Dispositif financé par la Mairie, l'agglomération et l'État.



FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX



- **Instauration de repas à 1€ et baisse des tarifs de cantine pour 80 % des familles dès 2020**

- **Municipalisation des accueils périscolaires matin et soir** (jusqu'ici délégué au Centre social) afin d'augmenter les capacités d'accueil, la qualité des animations et revoir la tarification. Résultat : + **66 % d'enfants accueillis**.
- **Révision des tarifs du transport scolaire** en fonction du nombre de trajet par jour et du quotient familial, en concertation avec les parents d'élèves.



PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

- **Goûters champêtres** chaque été, au bassin nautique.



- **Révision des tarifs du portage des repas** pour nos aînés en perte d'autonomie. Ils ont été revus pour être mieux adaptés aux revenus de chacun.

- **Colis et repas de fin d'année** En 2022, plus de 500 colis ont été distribués et près de 180 personnes étaient présentes lors du repas.



- **Cellule d'appel des personnes fragiles** afin de prendre des nouvelles et répondre aux besoins éventuels de nos aînés. Cette cellule s'est activée à l'occasion des différents confinements, dans le cadre de la vaccination au COVID-19 et lors de chaque épisode caniculaire.



Ce qu'il
reste
à faire

> **Harmonisation des horaires d'ouverture de la Mairie** pour faciliter l'accès aux horaires limites pour les habitants. Ouverture et fermeture tous les jours aux mêmes heures.

> **Des locaux municipaux accessibles PMR** pour la police municipale et le Centre communal d'action sociale (CCAS) dans l'ancienne caisse d'épargne sur la place de la Mairie. Travaux en cours.



Carmela
Lo Curto,
adjointe
à l'action
sociale

« Nous avons souhaité renforcer l'accès aux services publics et aux services communaux pour TOUS les Chassères ! Un effort particulier a été fourni pour les plus fragiles, qu'ils s'agissent des moins aisés, de nos aînés ou des personnes éloignées de l'emploi. Le COVID ou encore la collecte réalisée pour les réfugiés ukrainiens ont démontré une fois de plus que la solidarité fait partie de l'identité de notre commune et ses habitants ! »



Ce qu'il reste
à faire

> **Accueillir un service carte d'identité/passeport.** La Mairie s'est portée candidate auprès de la préfecture.



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

- **Centre de dépistage COVID** à la demande des infirmières de la commune, et avec la participation de la réserve civique.



- **Installation d'un nouveau cabinet d'ophtalmologie** par un entrepreneur privé.

- **« Mutuelle communale »** La mairie a créé un partenariat avec un assureur mutualiste pour permettre à tous les habitants de bénéficier de tarifs avantageux. **TOUS LES HABITANTS** peuvent ainsi bénéficier de 25 % de réduction, notamment pour les commerçants, artisans, professions libérales et seniors. **120 foyers chassères en bénéficient déjà.**



FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI

- **Création du Forum de l'emploi de Chasse-sur-Rhône** avec le Pôle Emploi de Vienne. **Il permet chaque année à plusieurs habitants de trouver ou retrouver du travail dans des entreprises locales.**



- **Arrivée de 2 agences d'intérim** La municipalité a réussi à attirer une première agence d'intérim sur la commune en lui prêtant temporairement des locaux avant une installation plus pérenne. Une deuxième agence a également rejoint la commune depuis.

- **Jobs d'été communaux** Chaque été, la Mairie recrute des jeunes entre 16 et 20 ans sur la période estivale pour leur permettre de connaître une première expérience professionnelle.

- **« Chantiers jeunes »** avec l'association Prévenir pour proposer régulièrement des chantiers rémunérés à des jeunes en insertion.
- **Faciliter l'accès au stage de 4^e et 3^e** en se mettant en relation avec les entreprises du territoire pour orienter les jeunes à la recherche d'un stage. La Mairie accueille également plusieurs stagiaires chaque année.

- **Publications des offres d'emplois locaux sur le site de la commune**



Ce qu'il reste à faire

- > **Attirer de nouveaux professionnels de santé** avec de nouveaux locaux de santé au Château.
- > **Formations aux premiers secours** pour les responsables associatifs puis les habitants. La mairie forme déjà tous ses agents volontaires.



Sandrine Renaud, adjointe à la Santé,
« On veut simplifier l'accès aux soins pour tous. On manque aussi de professionnels de santé et de locaux pour les accueillir. Nous travaillons donc sur l'arrivée d'un laboratoire d'analyses médicales et pour créer 200 m² de nouveaux locaux au Château d'ici la fin du mandat. »



COLLECTE POUR LES UKRAINIENS

Vous avez été nombreux à vous mobiliser et à donner lors de la collecte organisée par la Mairie en faveur des réfugiés ukrainiens de la guerre. Merci à tous !



Faciliter l'émancipation de tous, à tous les âges

PRIORITÉ ÉDUCATION FAMILLE

Bien sûr, le premier moteur vers l'émancipation est l'éducation. Ainsi, les politiques liées à l'enfance et à la petite enfance bénéficieront des plus gros investissements municipaux sur le mandat avec le réaménagement des écoles et de leur cour, la rénovation et la création d'aires de jeux mais aussi le renforcement de nos équipes éducatives pour permettre à nos enfants de se développer dans les meilleures conditions.



AGRANDIR ET RÉAMENAGER NOS ÉCOLES

- **Agrandissement et végétalisation de la cour d'école du Château**
 - 150 personnes concertées dont les enfants eux-mêmes
 - Surface de la cour doublée à 1 500 m²
 - Plantation de 15 arbres
 - Création d'une aire de jeux
 - Création d'un potager pédagogique
 - 3 animations autour du cycle de l'eau et des plantes

- 350 000€ financés en partie par l'agence de l'eau et le Département

- **Ouverture d'une classe modulaire au Château et à Pierre Bouchard**
En maternelle, nous sommes ainsi passés de 28,4 élèves par classe à 24 en 2022
- **Rénovation des toilettes et peintures des classes de l'école des Barbières**

- **Création d'une classe ULIS** à Pierre Bouchard pour faciliter la scolarisation des élèves en situation de handicap. Les petits Chassères qui nécessitent cet accompagnement n'ont plus besoin d'aller dans d'autres communes !



Ce qu'il reste à faire

- > **Création d'une classe de CP** dans l'ancien appartement des instituteurs au-dessus de l'école des Georgelières.
- > **Extension et rénovation de l'école Pierre Bouchard et végétalisation de sa cour.**

En 3 ans



24

enfants par classe
en maternelle



4

aires de jeux créées
ou rénovées



1

ATSEM par classe
de maternelle



1500

enfants partis en
classe de découverte
depuis 2020



Catherine Martin, adjointe à l'Education :
« Nous avons fait de nos écoles la priorité du mandat. Beaucoup de retard avait été pris ces dernières années, nos bâtiments arrivaient à saturation et nos cours étaient presque toutes bétonnées, parfois sans aucun jeu. Nous faisons le maximum au quotidien pour rattraper ce retard et permettre à nos enfants de grandir et s'instruire dans les meilleures conditions. »



Ce qui
a été fait

AUGMENTER LES PLACES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

- **Doublement du nombre d'enfants accueillis en « Toute petite section »** (pour les 2 ans+).



Ce qui
a été fait

RENFORCER LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS DES ÉCOLES

- **Recrutement d'une ATSEM par classe de maternelle** pour aider l'enseignant et faciliter le développement de nos enfants.
- **Recrutement définitif des intervenants en arts plastiques et en musique**
- **Augmentation de la subvention versée aux coopératives scolaires** pour l'achat des fournitures des élèves.
- **Installation de tableaux interactifs** dans toutes les classes d'élémentaire par l'agglomération.

- **Création du plan éducatif de territoire**
En concertation avec l'ensemble des acteurs de l'éducation du territoire, ce plan structure la politique éducative sur la commune.



Ce qu'il
reste
à faire

- > **Création de 20 places supplémentaires** et rénovation de la crèche publique « Les petits marinières » par l'agglomération en 2023.
- > **Recherche d'un emplacement pour l'installation d'une nouvelle crèche** à Chasse-sur-Rhône (projet piloté par l'agglomération).



Ce qui
a été fait

SOUTENIR L'OUVERTURE CULTURELLE DES ENFANTS

- **Retour des classes de découverte après le COVID.** À la fin de sa scolarité en élémentaire, un petit Chassère sera parti 2 fois en classe de découverte : la classe verte en CP, la classe de neige en CM1.
- **Création d'une classe orchestre** pour favoriser l'apprentissage de la musique à l'école.
- **Participation financière aux projets des classes** pour leur permettre de les réaliser, comme par exemple le traditionnel spectacle de fin d'année des CE2.



- **Rendre les classes de découverte accessible à tous.** La Mairie prend en charge entre **55 % et 90 %** du montant du séjour en classe de découverte. C'est une aide financière à TOUTES les familles dont le montant varie selon le quotient familial.



Ce qui
a été fait

AMÉNAGEMENTS DE JEUX ET ESPACES LUDIQUES

- **Nouveau jeu dans la cour d'école des Georgelières**



- **Création de jeux dans la cour d'école du Château**

- **Réfection du jeu de la cour d'école des Barbières**

- **Réfection complète de l'aire de jeux du quartier des Barbières**



Ce qu'il
reste
à faire

- > **Création d'une aire de jeux dans le complexe sportif.**
- > **Création d'une tyrolienne dans le complexe sportif par le conseil d'enfants**
- > **Réflexion autour de la création d'un pumtrack**

3

Faciliter l'émancipation de tous, à tous les âges

REDYNAMISER LA VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Enfin, le dernier axe de l'action municipale pour permettre l'émancipation de chacun s'oriente sur le développement de la vie culturelle et associative sur la commune. Objectif : permettre à tous d'accéder à des activités sportives et culturelles variées !



Ce qui a été fait

AMÉLIORER LE SOUTIEN MUNICIPAL AUX ASSOCIATIONS

- **Augmentation des subventions aux associations** notamment pour leur permettre de se relever après le COVID. Exemple : 74 % de subvention en plus en 2021.
- **« Pass'été jeunes »**. Chaque été, la Mairie, en collaboration avec les associations de la commune, vous propose une série d'activités sportives et culturelles gratuites pour occuper les grandes vacances !
- **Création d'un Comité associatif**. Il réunit tous les responsables des associations locales pour coordonner les différentes manifestations, proposer de l'entraide et faire remonter les besoins des associations.
- **Intégration des élus municipaux dans les conseils d'administration des principales associations** afin d'assurer un meilleur soutien et suivi des besoins.
- **1 nouveau minibus électrique** mis à disposition des associations.



En 3 ans

1

musée numérique "Micro-Folie" créé

3

cours de tennis rénovés

32

événements culturels organisés

50

associations locales soutenues



Maxime Proia, conseiller municipal délégué au Sport, « Notre ville est jeune et sportive. Chaque Chassère doit pouvoir trouver une activité sportive ou culturelle sur la commune et la pratiquer dans les meilleures conditions. Pour cela, on soutient massivement nos associations et on investit dans nos équipements. »



Ce qui a été fait

AMÉLIORER NOS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Nouveaux panneaux de basket et tableau d'affichage** au gymnase
- **Création d'une clôture au terrain de rugby** pour protéger les enfants.

- **Rénovation des cours de tennis**



Ce qui a été fait

DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

- **Création de la réserve civique**. Des citoyens engagés et volontaires y sont réunis pour prêter main-forte aux acteurs de la commune. Réalisation de courses lors du COVID, aide au centre de dépistage...
- **Remise des médailles solidaires et sportives**. Lors de sa cérémonie de vœux, le Maire a récompensé les sportifs et bénévoles qui se sont distingués cette année.



Ce qu'il reste à faire

> **Un troisième minibus pour les associations** est en commande.



Ce qu'il reste à faire

> **Création d'un terrain de basket plein air au complexe sportif**

> **Création d'un parcours de santé au complexe sportif**



LA CULTURE POUR TOUS À CHASSE-SUR-RHÔNE



- **Création d'un musée numérique Micro-Folie.**
Un week-end par mois, vous avez rendez-vous au Château pour découvrir **GRATUITEMENT** via des tablettes, des casques de réalité virtuelle, un écran géant et des médiatrices, les plus grandes collections d'œuvre d'art des musées français, européens et plus encore.
- **Création d'une saison culturelle.** 1 spectacle par mois avec une programmation pour tous les goûts, tous les âges et toutes les bourses avec de nombreux spectacles gratuits.
- **Création de 2 boîtes à livres** à la gare et aux Barbières.
- **2 séances de ciné en plein air gratuite** chaque été dans le parc du Château.



Pierre Borg, conseiller municipal délégué à la Culture

« Notre commune disposait déjà d'un tissu associatif et culturel important mais l'action municipale en la matière était inexistante. On a donc renforcé notre soutien envers les associations et créé une saison culturelle complète. Mais la grande réussite de notre action est l'arrivée de notre musée numérique « micro-folie ». Venez voir la Joconde à Chasse-sur-Rhône ! »



VALORISER LE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

- **Organisation des journées du patrimoine** avec la MJC qui fait découvrir aux habitants l'histoire de la commune et de ses lieux remarquables.
- **Rubrique dédiée au patrimoine dans le Petit Chassère et sur le site internet**
- **Organisation des « Pressailles »,** la fête de la fin des vendanges avec l'association des vignerons du territoire pour valoriser notre patrimoine naturel.
- **Préservation du lavoir** de la montée St Martin.



Ce qu'il reste à faire

- > **Restauration et réinstallation de la fontaine face à la Mairie**
- > **Charte sur le patrimoine bâti pour préserver les cités ouvrières**
- > **De nouvelles boîtes à livres**

Quelques temps forts

Finales des championnats de France de joutes, au bassin nautique 27 et 28 août 2022.



Madewis Cup, tournoi de foot rassemblant près de 200 équipes sur 3 jours au complexe sportif, le 22, 23 et 24 avril 2022



Inauguration du musée numérique, 16 septembre 2022



« Chasse en Lumières » par l'école de Musique



Fête de l'été du Centre social

Vous avez découvert dans ce dossier l'essentiel des réalisations depuis 2020. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. De même, de nombreux autres projets verront le jour, notamment selon les volontés des différents conseils citoyens et de nos concertations. Vous pouvez continuer à suivre les projets présents et à venir, tous les 3 mois, dans votre magazine municipal !

TRAVAUX
1^{er} trimestre 2023

Jardins Extraordinaires

Forage de 30 mètres de profondeur, les jardiniers des jardins partagés pourront désormais profiter d'un nouveau point d'eau grâce au forage de la nappe phréatique



Salle Jean Marion

- Remplacement du parquet endommagé
- Peinture du hall, des portes et des sanitaires par les services techniques



Ecole du Château
Installation d'une nouvelle porte dans la classe modulaire pour une meilleure isolation thermique et phonique.



Entretien des haies et élagage
par l'entreprise Terideal sur l'ensemble de la commune



André Combiér, adjoint aux travaux,
« Il était urgent d'intervenir Montée St Martin qui est un des axes majeurs de la commune. L'enveloppe voirie de l'agglomération ne permettait pas de la refaire en entier sur un seul exercice budgétaire. La 2^{ème} partie de la route sera réalisée l'année prochaine. Autre urgence à l'étude cette année, la rue de la Convention. »



Place Jean Jaurès
Travaux d'aménagement à l'ancienne caisse d'épargne pour l'installation des services municipaux du CCAS et de la police municipale.



Parvis de l'église
Réfection des bancs par les services techniques

UN PROJET IMMOBILIER ?

CONTACTEZ LA TEAM SILVA EFFICITY
UN DES PLUS GRANDS RÉSEAUX IMMOBILIERS DE VOTRE SECTEUR



Bruno et Débora Silva
07 82 68 57 50
bsilva@efficity.com



Flora et Yves Silva
06 28 64 56 44
fsilva@efficity.com



Priscille Renna
06 61 37 43 41
prenna@efficity.com



Marie Achard Tabone
06 52 40 67 31
machard@efficity.com



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
de l'estimation offerte jusqu'à l'acte authentique



C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux séances du conseil municipal se sont tenues depuis le dernier magazine : **le 13 février et le 3 avril.**

Les principales délibérations à retenir : **le budget primitif 2023** (voir p.6 à 8) et **les taux d'imposition 2023** (voir p.7)

• Subventions aux associations locales et extérieures

Associations locales	Montants accordés 2023
Centre Social	270 000 €
Ecole De Musique	115 000 €
(Chasse En Lumières)	+ 7 500 €
ACCA	700 €
Amicale Jeunes Sapeurs-Pompiers	1 700 €
(Porte ouverte 2023)	+ 1 000 €
Association Les Sauveteurs	2 500 €
(participation entrées finale de joute)	+ 140 €
Bien Vivre Ensemble	1 500 €
Chasse Fight Club	4 000 €
(organisation de la Fight Night 1)	+ 6 000 €
Chasse Volley Ball	500 €
Croq La Vie	400 €
FNACA	450 €
GS Chasse Basket	10 000 €
Le Fer Autrement	500 €
MJC	13 500 €
(Sentier Arts Et Nature)	+ 4 000 €
Rugby Club De Chasse	2 000 €
Société Des Vignerons	300 €
Sou des Ecoles Laiques de Chasse	3 500 €
Tennis Club de Chasse	2 000 €
USEP Association Sportive Scolaire	1 600 €
Sous-total	448 790 €

Associations extérieures	Montants accordés 2023
AFSEP	200 €
ASTI Vienne	200 €
Croix Rouge de Vienne	200 €
DDEN	100 €
Handi Vienne	200 €
Léon Bérard	200 €
Ligue contre Le Cancer	300 €
Refuge De Gerbey	300 €
Restaurants du Cœur	1 000 €
Secours Populaire Français	200 €
Sous-total	2 900 €

TOTAL **451 690 €**

• Aide à l'achat de pièges antimoustiques :

la municipalité renouvelle sa prise en charge de 50 % du prix d'achat d'un piège antimoustique par un habitant dans la limite de 30 €. Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site de la commune.

• **Aide aux victimes du séisme en Turquie et Syrie :** la municipalité rejoint l'initiative de l'Association des Maires de France avec l'ONG Acted en faveur des victimes du terrible tremblement de terre qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février dernier faisant plus de 46 000 morts et 105 000 blessés. Une subvention exceptionnelle de 1 000 € sera ainsi versée à l'ONG Acted qui est présente sur place pour apporter secours et aide humanitaire aux victimes.

• **Demandes de 230 000 € de subvention à l'Etat et la Région sur différents projets.**

Retrouvez le procès verbal de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Au conseil municipal » ou en flashant le code ci-contre.



ASSOCIATIONS

LA VIE
DE NOS



LE SOURIRE DU COLIBRI

Le Sourire du Colibri a effectué une distribution "grand format" au foyer Adoma (ancien Formule 1, près de Conforama) le mercredi 29 mars 2023. Cette distribution a permis de remettre des colis constitués de produits alimentaires et d'hygiène à près de 90 personnes. Ceci n'aurait pu avoir lieu sans l'aide de tous nos Chassères, nos écoliers, nos commerçants, nos colibris... qui, encore une fois, ont répondu généreusement à l'appel aux dons.

Merci également aux précieux bénévoles qui nous ont aidé à constituer et préparer les colis et qui ont été présents avec l'association ce jour de distribution ! Nous avons toujours besoin de vous, car le SDC continue les distributions hebdomadaires de colis à Chasse-sur-Rhône (et alentours) toute l'année !

Un grand merci à tous, car cette association ne vit que par les contributions de chacun(e).

Emira & Dalila
Le SDC

**Pour nous contacter
(par mail) ou nous faire
un don (via PayPal),
une seule adresse :**
sourireducolibri@gmail.com
Page Facebook :
Le Sourire du Colibri

LA SOCIÉTÉ DES VIGNERONS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Lors de son traditionnel repas de la Saint-Vincent, le samedi 21 janvier 2023, dans la salle Jean Marion, l'association des Vignerons de Chasse-sur-Rhône a vu son nouveau Roi, Jean-Pierre RIOULT, prendre le drapeau de la société pour cette année 2023 à la place de Jean-Pierre FERNANDEZ.

Cette journée, accompagnée d'un banquet préparé par BRUNO TRAITEUR et son équipe, s'est parfaitement bien passée dans la plus grande convivialité. La musique était aussi de mise et les adhérents ont pu en profiter pleinement sur la piste. Un voyage pour les adhérents est en cours de préparation pour le printemps. Pour les modalités pratiques et les inscriptions, les adhérents en seront informés par courrier au plus vite.

Le Président et son bureau.



PAROISSE SAINTE-BLANDINE



Festival de Carême : premier bilan

Au moment où s'écrit cet article, une seule projection a eu lieu, dans le cadre du Festival de Carême organisé par notre paroisse : celle du film de Jean-Jacques ANNAUD, « Notre-Dame brûle », le 7 mars en soirée. Cette oeuvre, réalisée comme un thriller, magnifie le patrimoine architectural de la cathédrale. Elle montre aussi la discipline, le professionnalisme et le courage des pompiers. Et elle est ouverte à une dimension spirituelle.

Un public, discret par le nombre mais captivé par le film, a pu profiter de cette projection gratuite. Celle-ci s'effectuait sur grand écran et dans une acoustique confortable, grâce au système VTHR mis en place dans la salle Jean Marion. Nous remercions la Mairie pour le prêt gracieux de la salle et de ses installations ; ainsi que les techniciens municipaux et les services qui nous ont aidés.

Pour mémoire, deux autres films ont été projetés ensuite, dans le cadre de notre Festival de Carême : « De son vivant », d'Emmanuelle BERCOT, le 21 mars ; et « Tout mais pas ça », un film italien d'Eduardo FALCONE, le 28 mars.

SAPEURS-POMPIERS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

L'amicale des sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers de Chasse sur Rhône font leur porte ouverte **le samedi 3 juin 2023 de 9h à 18h.**

Sur place :
• Paëlla (sur place ou à emporter)
• Buvette / Snack

Diverses animations :
• Visite de la caserne et présentation des véhicules
• Ascension de la grande échelle
• Diverses manœuvres (JSP, secours routier, secourisme...)



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Pendant cette période hivernale sans compétitions, notre société est restée active avec :

- L'arbre de Noël en décembre pour les enfants de nos sociétaires et nos jeunes sportifs.
- Nous avons réalisé notre assemblée générale début février, retraçant le bilan de l'année 2022 qui fut chargée en événements et mettant en valeur un très bon bilan sportif. Cette AG s'est terminée autour d'un moment convivial avec toutes les générations.
- 14 de nos sociétaires ont participé aux foulées de Chasse fin février.

Nos sportifs profitent de cette période pour s'entraîner en salle, et les rameurs ont repris le chemin du Rhône depuis quelques jours. Reprise de la compétition pour nos rameurs fin mars et début juin pour nos joueurs. Venez découvrir notre sport le samedi 22 avril après-midi au bassin nautique pour la course de Barque.

Damien Normand
Président des Sauveteurs de Chasse



Une partie de nos sociétaires aux foulées de Chasse



Le centre social propose pour les futures bachelières et bacheliers de la promotion 2023 la mise à disposition de salles pour leurs révisions : Grand oral et bac de français.

A partir du 16 mai 2023 : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sur réservation à l'accueil du centre social au 04 78 73 86 22.

Pour tout renseignement complémentaire, Carine Charlet, référente de ce projet reste à votre disposition.

CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous êtes disponibles 1, 2 ou 3 soirs par semaine ?
Vous souhaitez aider des enfants de primaire et/ou du collège à progresser dans leur scolarité ?

Le Centre Social de Chasse-sur-Rhône serait heureux de vous accueillir et de vous compter parmi ses intervenants !
Depuis de nombreuses années le Centre Social accueille des enfants et des jeunes du CP à la 3^{ème} **les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h30** pour des séances d'accompagnement à la scolarité dans le cadre du dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Notre objectif est d'accompagner les enfants et les jeunes en leur proposant **une aide méthodologique, et une ouverture culturelle.**

Vous avez envie de vous investir dans ce projet ? Rejoignez nos équipes !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Carine CHARLET, référente CLAS au 04 78 73 86 22

CHASSE FIGHT CLUB

Chasse Fight Club, club de sports de combat de Chasse sur Rhône, créé en 2017 par Copin Kévin, président fondateur, a connu une forte évolution et se place dans les plus gros clubs de la région avec 212 licenciés en mars 2023. Il connaît une notoriété grandissante avec des titres amateurs et professionnels nationaux et internationaux.

Cette saison 2022/2023 n'échappe pas à la règle avec encore de bons résultats pour les Chassères :

Championnat Régional de Kick Light :

- Champions Auvergne Rhône Alpes : Amireche Lana, Amireche Leyann, Guerdener Grégory et Slimani Adam
- Vice-champions Auvergne Rhône Alpes : Alvarez Herminio
- Médailleurs de bronze : Copin Maé, Benmessaoud Kays, Benmessaoud Mylan et Haouari Ilyès

Championnat Régional de K1 Light :

- Champions Auvergne Rhône Alpes : Amireche Lana, Bouchaala Régulier, Chervet Jérémie, Khadija, Guerdener Grégory et Rabaani Ilyès,
- Vice-champions Auvergne Rhône Alpes : Alvarez Herminio et Attout Issam
- Médailleurs de bronze : El Fakir Adam, Figher Dominic et Zabab Kays

Championnat Régional de Pancrace :

- Champion Auvergne Rhône Alpes : Gaffino Jessy

Championnats de France :

Suite à de nombreux forfaits pour blessure ou maladie, seuls 4 jeunes sont montés aux championnats de France :

- Alvarez Herminio : Vice champion de France de Kick Light en Junior -74kg
- Attout Issam : Vice champion de France de K1 Light en Junior -63kg
- Guerdener Grégory : Médaille de bronze au championnat de France de Kick Light et vice champion de France de K1 Light en Junior -89kg
- Rabaani Ilyès : Médaille de bronze au championnat de France de K1 Light en Junior -74kg



Constant Prewa Padabadi, quant à lui, s'est imposé aux jeux africains zone 2 de boxe anglaise en remportant tous ses combats et en prenant une sérieuse option sur la participation aux jeux olympiques à Paris en 2024. Il défendra aussi son titre de champion de France professionnel de Kick Boxing en fin de saison.

Chasse Fight Club a signé avec la Fight Night One et organisera un très gros événement de Kick Boxing et Muay Thai au complexe sportif la Moleye le samedi 24 juin en soirée qui sera retransmis à la télévision. Lors de cette manifestation sportive d'envergure inter-nationale, des combats professionnels et amateurs de haut niveau rythmeront la soirée. **Le club est toujours à la recherche de sponsors et de bénévoles pour l'accompagner sur cette première à Chasse sur Rhône.**

Pour cela, il suffit de contacter Copin Kévin, Président du Chasse Fight Club, par mail : chassefightclub@gmail.com ou par tél. 06 21 19 11 55.



ÉCOLE DE MUSIQUE

LA SAISON BAT SON PLEIN À L'ÉCOLE DE MUSIQUE.

Après les concerts organisés en partenariat avec la Micro-Folie autour des musiques classiques (voir photos), l'ensemble des élèves et de l'équipe pédagogique travaillent activement à la préparation de notre festival Musi'Colors.

Pour cette 9^{ème} édition (et oui, déjà...) qui aura lieu Week-End des 10 et 11 juin 2023 dans le parc du Château, nous vous avons concocté une programmation qui met avant la découverte.

Au programme, Cut the Alligator, Radio Kaizman, Nnawa, mais aussi les fabrik'S et les élèves de l'école de musique. Nouveauté cette année, la participation de « l'orchestre à l'école » du groupe scolaire Pierre Bouchard, mais aussi les sections HipHop et danse Africaine de la MJC.

Un programme riche pour toute la famille, que vous pouvez retrouver en détail sur le site www.musi-colors.com.

Différents événements viendront également jaloner cette fin de saison comme la participation à la fête de la musique le 21 juin, plusieurs scènes ouvertes, différents projets avec les écoles, ou bien encore la participation à la semaine de la danse (les 13 et 14 juin) en partenariat avec la MJC.

Et puis viendra le temps du "Festival Jazz à Vienne", avec le Feeling Band le samedi 1er juillet sur la scène du Kiosque, et le conte musical avec les élèves de CE2 et la Fabrik à Groove, ce même samedi 1er juillet sur la scène de Cybèle à midi.

Enfin, les élèves de l'école de musique participeront aux différentes scènes du dispositif Caravan Jazz, via le brass band du réseau des écoles de musique du pays viennois.

Damien Gomez



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Cette année est marquée par le retour d'un Président historique de la MJC : Jules CORNACCHIA :

« C'est avec émotion que je reviens à mes premières amours en retrouvant la présidence de la MJC de Chasse-sur-Rhône dont je fus l'un des fondateurs. Chacun sait combien cette association est chère à mon cœur et c'est avec plaisir et détermination que je vais désormais m'attacher à faire honneur à la confiance qui m'est faite. Le plus important est évidemment de concrétiser la fusion entre la MJC et l'École de Musique, deux associations inséparables qui ne feront bientôt qu'une. Nous allons y travailler ardemment, et œuvrer au renforcement et développement des activités des deux structures qui sont, comme vous le savez, à l'origine de nombreuses animations et, participent intensément au rayonnement de la commune »

Agir pour le bien commun, être créatifs et ouverts, travailler avec conviction et détermination, tels sont les crédos de nos associations.

« Pour piloter ce projet et créer une nouvelle dynamique au sein de notre maison, nous avons recruté un directeur "un enfant de la MJC" Monsieur Adel BOULEMTAFES. Une de ses priorités, travailler en étroite collaboration avec la Direction de l'École de Musique, il en sera le "fer de lance". »

Jules Cornacchia

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Chasse sur Rhône a pour mission de promouvoir les activités culturelles et sportives pour tous les âges, en proposant un large éventail d'activités. La MJC offre un espace où les gens peuvent se rassembler, échanger, apprendre et s'amuser.

Au sein de la MJC Amitié des sorties "restaurant" sont organisées, voyages et animations. Une bonne ambiance règne dans cette activité réservée à nos seniors où tous les jeudis ils peuvent se retrouver à partir de 14h. Cette année, nous travailleront sur des projets intergénérationnels (une des demandes du nouveau Conseil Municipal des jeunes Chassères).

L'un des événements phares de la MJC est le Festival de l'humour, qui a eu lieu le **17 mars avec en vedette ARNAUD DEMANCHE**. Cet événement est attendu par plus de 350 personnes. Le succès est indéniable avec un spectacle au COMPLET.

Et depuis quelques années, la MJC organise également le **Sentier Art Nature "le Gorneton" du 22 au 27 mai 2023** (création d'œuvres éphémères Land Art). C'est une excellente occasion pour les habitants de la région de découvrir leur environnement, le bois de manière ludique. Une nouveauté pour cette année un circuit nocturne musical, et commenté, cette activité unique offre une expérience immersive à travers la nature de notre commune, avec une touche d'aventure et de mystère.



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Pour les amateurs de sport, la **MJC propose des stages pendant les vacances de printemps (du 17 au 21 avril 2023) et d'été**, avec activités football, tennis, tir à l'arc, badminton, judo... ainsi que des sorties piscine. Ces activités sont ouvertes à tous les enfants. Pour les dessinateurs il y a également des stages de dessin, sous forme de mini projet, manga, bande dessinée ou simplement pour découvrir et apprendre.

Dans la **section judo** nous noterons les qualifications de Shaïn et Meyline à la coupe de France minimes et Dayyan et Samson au championnat de France juniors. Les plus petits samouraïs (4/7ans) ont participé à leur 2^{ème} rencontre interclubs à Vourles le 4 mars, la dernière animation interclubs aura lieu le juin 2023 à Charly. Puis ce sera le temps des passages de ceintures et enfin la traditionnelle fête de fin d'année du judo avec remise de récompenses à nos futur champion (fin juin)



Les sections Danse et Judo participent au mois de mai et juin aux journées, « **une classe une activité** », afin que les enfants puissent découvrir pendant le temps scolaire la danse et le judo avec nos professeurs, Alexandra et Adel.

La MJC a également organisé **un stage de badminton** pendant les vacances ouvert à tous les enfants pour une dizaine de participants (à reconduire), ainsi qu'un tournoi UFOLEP destiné aux licenciés. Une centaine de badiste sur le week-end à la Halle des sports. Ces événements ont permis aux participants de s'initier aux sports de raquette, et permettre de développer leurs compétences en badminton tout en s'amusant et en rencontrant de nouveaux amis.

Le bal de country organisé par la MJC a également été un grand succès auprès des amateurs de danse grâce notre professeur, Chantal. Avec environ 140 participants qui ont eu la chance de s'adonner à leur passion en dansant les chorégraphies tout l'après-midi. Un superbe moment très convivial.



A l'occasion des droits de la femme, nous avons ouvert gratuitement nos cours de Danse, Fitness, Yoga et Zumba du lundi 6 au jeudi 09 mars 2023. Les cours ont été dispensés par des professeurs femmes :

- Cours de Danse par Alexandra
- Cours de Fitness et Zumba par Kamela
- Cours de Yoga, exceptionnellement par Flora (formatrice en INARI YOGA)

La MJC de Chasse Sur Rhône est un lieu de rassemblement dynamique pour les habitants de la commune. En proposant des activités culturelles et sportives de qualité pour tous les âges, la MJC offre un espace où les gens peuvent apprendre, s'amuser et se connecter les uns aux autres. Vous souhaitez découvrir les activités de la MJC n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos différentes sections ou sur le site internet. Cours d'essai gratuit (sauf gym aquatique).

Adel Boulemtafes Adel, Directeur de la MJC Chasse

9^{ème} Sentier
Art Nature
"Le Gorneton"
22 AU 27 MAI 2023

10 artistes ont été sélectionnés, 7 viennent des 4 coins de la France, 1 d'Italie, 1 d'Angleterre et 1 des Pays-Bas. Pendant cette semaine les artistes travailleront à leurs projets et devront avoir terminé leur travail pour le samedi 27 mai à 11h pour le vernissage. Le public est invité à voir les artistes travailler à la création de leurs œuvres pendant cette semaine et **à partir du 27 mai** pour voir les œuvres en place et terminées. Elles le resteront tout l'été, voire plus.

Les écoles
Une part importante de cet événement est faite à l'éducation artistique des enfants. En effet plusieurs communes de Vienne Condrieu Agglomération et d'ailleurs viendront installer des œuvres et visiter le sentier. Toutes les classes primaires de Chasse sont impliquées, elles vont réaliser 8 installations et visiteront le sentier. Des classes de primaires de Seyssuel feront des installations et visiteront le sentier. Des classes de maternelles de Villette de Vienne, installeront 4 œuvres et visiteront le sentier. Des classes de Maternelles de Vénissieux, feront 5 installations et visiteront le sentier la semaine suivante. Des classes de Beauvoir de Marc feront aussi le déplacement dans notre sentier. **D'autres animations auront lieu**, un flash mob par la MJC de Seyssuel, des visites de nuit animées et commentées seront organisées la semaine suivante, sur inscription. **La commission du Sentier Gorneton** se rend régulièrement dans le sentier pour préparer les chemins, pour les rendre le plus accessible possible pour les visiteurs. Néanmoins de bonnes chaussures sont conseillées pour parcourir le sentier.

Pour les personnes ne connaissant pas ce lieu, il est magique, et nous vous invitons à le parcourir pendant la création des artistes et après pour le plaisir.



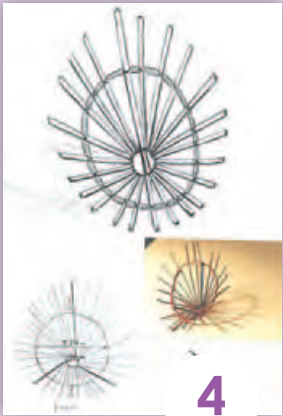
1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

- 1 - Alain MILA
La fleur-soleil du gorneton
- 2 - Philippe PEIGNIER
Ne réveillez pas Dame nature
- 3 - Fiona PATERSON
Les Gabions sauvages
- 4 - Florence ZACHARIE
Rayonnement
- 5 - Pierre CALLON
Le passage
- 6 - Hugues GRAMMONT
Chenille processionnaire
- 7 - Rohan KATAPITYA et Francesca GRAZIANU
Etoile atterrée
- 8 - Bob BUDD
Bateaux d'or
- 9 - Karola PEZARRO et Aris DE BAKKER
Everything flows
- 10 - Cécile MARTIN-GUIRKINGER
Anamorphose de la colombe de la paix

Renseignements : www.mjcchasse.com - Tél. 04 72 24 29 63 ou www.emchasse.com



GS CHASSE BASKET

Le basket à Chasse-sur-Rhône, c'est bien sûr et avant tout la compétition.

18 équipes sont inscrites en championnat, des U9 aux Loisirs Féminines. La coopération avec Givors nous permet de compter plus de 300 licenciés sur l'ensemble des 2 clubs. Les résultats sont mitigés. Certaines équipes, avec de nombreux débutants, sont en pleine phase d'apprentissage. D'autres, avec des joueurs plus expérimentés, jouent les 1^{ers} rôles. Nos U20 masculins, pour leur 1^{ère} apparition en championnat Régional, font plus que bonne figure. Et nos Séniors Masculins sont d'ores et déjà assurés de se maintenir en DM2. Si vous souhaitez essayer notre sport, rendez-vous dès fin mai pour préparer la saison prochaine (toutes les infos sur notre site internet)

Le basket à Chasse-sur-Rhône, c'est aussi l'inclusion.

La section "Basket Santé" a organisé une rencontre interclubs. Ce sont donc plus de 40 adhérents qui se sont retrouvés au gymnase pour une après-midi sportive et ludique. Cette section a également eu l'occasion d'accueillir 3 jeunes de l'ITEP de Vienne, présentant des troubles du comportement. Avec leurs éducateurs, ils ont pu découvrir cette activité, et termineront la saison avec le groupe.

Pour plus de renseignements sur cette pratique, contactez Célia : choron.celia@gmail.com

Laurent Renaud, Président

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.gschashebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 58 53 79 14 ou par mail gsbasket@orange.fr



URBANISME

QUOI DE NEUF AU CHATEAU ?

Alpes Isère Habitat travaille avec la Mairie sur la démolition des 3 immeubles de 80 logements au total, rue Emile Zola : le Bretagne, le Dauphiné et le Provence.

Rénovation urbaine

80 logements aux dernières normes seront reconstruits sur le même terrain avec des stationnements en sous-sol, ce qui n'était pas le cas précédemment. 60 % de ces logements seront en locatif social et 40 % seront en accession sociale. 200 m² en rez-de-chaussée seront dédiés à des locaux médicaux.

Les esquisses du projet sont encore à dessiner. La démolition est prévue pour le 1^{er} trimestre 2024 pour une durée de 6 mois. La durée des travaux de construction s'étendra sur 24 mois pour une livraison prévisionnelle mi 2026.

« Une Vie de Château ».

En parallèle de la démolition, une grande exposition retracera les 60 ans d'histoire de ces bâtiments pour mettre à l'honneur leurs habitants. Leurs portraits géants seront collés sur la façade du bâtiment « Bourgogne » jusqu'à la démolition des bâtiments.

Chaque personne souhaitant contribuer à ce projet de mémoire locale peut s'inscrire à la séance photo organisée **le vendredi 26 mai, entre 14h et 21h**, au Château. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire sur www.chasse-sur-rhone.fr. L'exposition sera inaugurée à l'occasion des journées européennes du patrimoine, le 16 et 17 septembre prochain.

Ce projet s'inspire des créations artistiques de l'artiste JR et de son collectif **InsideOut Project**.

Une concertation pour réaménager les abords

Ce projet de logement va transformer le quartier. La Mairie souhaite donc l'accompagner en réaménageant les espaces publics attenants. Fidèle à sa méthode participative, l'équipe municipale associe les habitants pour redessiner ensemble ces espaces notamment le parvis de l'école et du Château.

La commune et l'Atelier Pop-Corn ont organisé 3 temps de concertation sur le diagnostic :

- **Un questionnaire en ligne (du 3 au 24 février)** a d'abord été diffusé à l'échelle de la commune
- **Une journée d'observation (2 mars)** avec des entretiens avec les usagers présents (*personnel de cantine, club de l'amitié de la MJC, parents d'élèves, assistantes maternelles*)
- **Un atelier de concertation (2 mars)** auprès des acteurs du quartier (*acteurs éducatifs, parents d'élèves, épicerie solidaire, centre social, école de musique, MJC – Club de l'amitié, association des Arméniens, Amicale Boules*)



Au total, près de 400 personnes ont participé à cette première phase de la concertation.



Une deuxième phase de concertation sera lancée fin mai-début juin avec de nouveaux ateliers afin de rencontrer riverains, parents d'élèves, et tout autre habitant intéressé par ce futur réaménagement. L'objectif sera de rentrer plus concrètement dans des propositions d'aménagements.



INFOS POUR

10 h 30 DÉFILÉ De la place Jules Ferry jusqu'au Monument aux morts et cérémonie à 11 h Allée de la Victoire (vers l'Eglise)

12 h POT DE L'AMITIÉ A l'Atrium du restaurant scolaire

15 h DÉMONSTRATION DE JOUTE Au bassin nautique

19 h PETITE FÊTE FORAINE AU COMPLEXE SPORTIF Jeux pour enfants et petites restaurations

19 h 30 CONCERT BIG UKULELE SYNDICATE

22 h 30 FEU D'ARTIFICE

Propriétaire avec Urvat, un logement neuf à mon image

CHASSE-SUR-RHÔNE

LE CLOS CHASSEN

Démarrage des travaux

Un emplacement idéal tout proche du centre-ville, à 20 min de Lyon
Une résidence intimiste : 29 logements à découvrir
Des prestations soignées avec de grands espaces et extérieurs privatifs

IDÉAL ACCÉSSION



04 85 88 01 70



URBAT.COM



*Prix en TVA 5.5% pour une acquisition en résidence principale sous conditions d'éligibilité de l'art 278 series du code général des impôts: "Prêt à Taux Zéro". Dispositif d'aide gouvernementale à l'accession à la propriété. En complément d'un prêt principal, il est réservé aux personnes physiques « primo accédantes », sous conditions de ressources et d'éligibilité. - **Dispositif Pinel: Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour plus de renseignements. Illustration non contractuelle - RCS Montpellier 352 588 727 - N° ORIAS : 13 008 616. Urvat Avril 23

DU COTÉ

DE L'AGGLO

Le Printemps des Fermes

Rendez-vous le samedi 13 mai 2023, de 10h à 18h !

Éleveurs, maraîchers, arboriculteurs, viticulteurs, céréaliers..., tous engagés dans un développement durable de l'agriculture, vous feront visiter gratuitement leurs exploitations et déguster leurs produits en toute convivialité.

Venez découvrir leurs produits, leurs savoir-faire et leur engagement dans le maintien d'une agriculture dynamique et riche de diversité.

L'occasion pour vous de connaître un métier et bien plus... Une passion !



Au programme de cette 2^{de} édition : visites guidées, vente à la ferme, dégustation, animations, restauration ou pique-nique sur place...

A Chasse-sur-Rhône, vous pourrez découvrir "Les Jardins du Gorneton" !



**Vienne
Condrieu**
Agglomération

VERTAILLES

Votre jardin comme le nôtre !

ÉLAGAGE ET ABATTAGE

SOINS AUX ARBRES

TRAVAUX
TOUTES HAUTEURS

GESTION
DES DÉCHETS

TAILLE DE HAIES

TONTE



06 20 68 05 97

contact@vertailles.fr • 69360 TERNAY •

KALINA SUD LYONNAIS



Les croquettes
naturelles françaises
livrées gratuitement
sur rendez-vous!

DEMANDEZ VOTRE
ECHANTILLON GRATUIT!

kalinasudlyonnais.com
ou Noëlle au 07 52 07 29 08 /
kalinasudlyonnais@gmail.com

Je l'aime bien? je le nourris bien!

Espaces publicitaires

dans le magazine municipal
de CHASSE-SUR-RHÔNE

**Vous souhaitez paraître
dans le Journal Municipal**

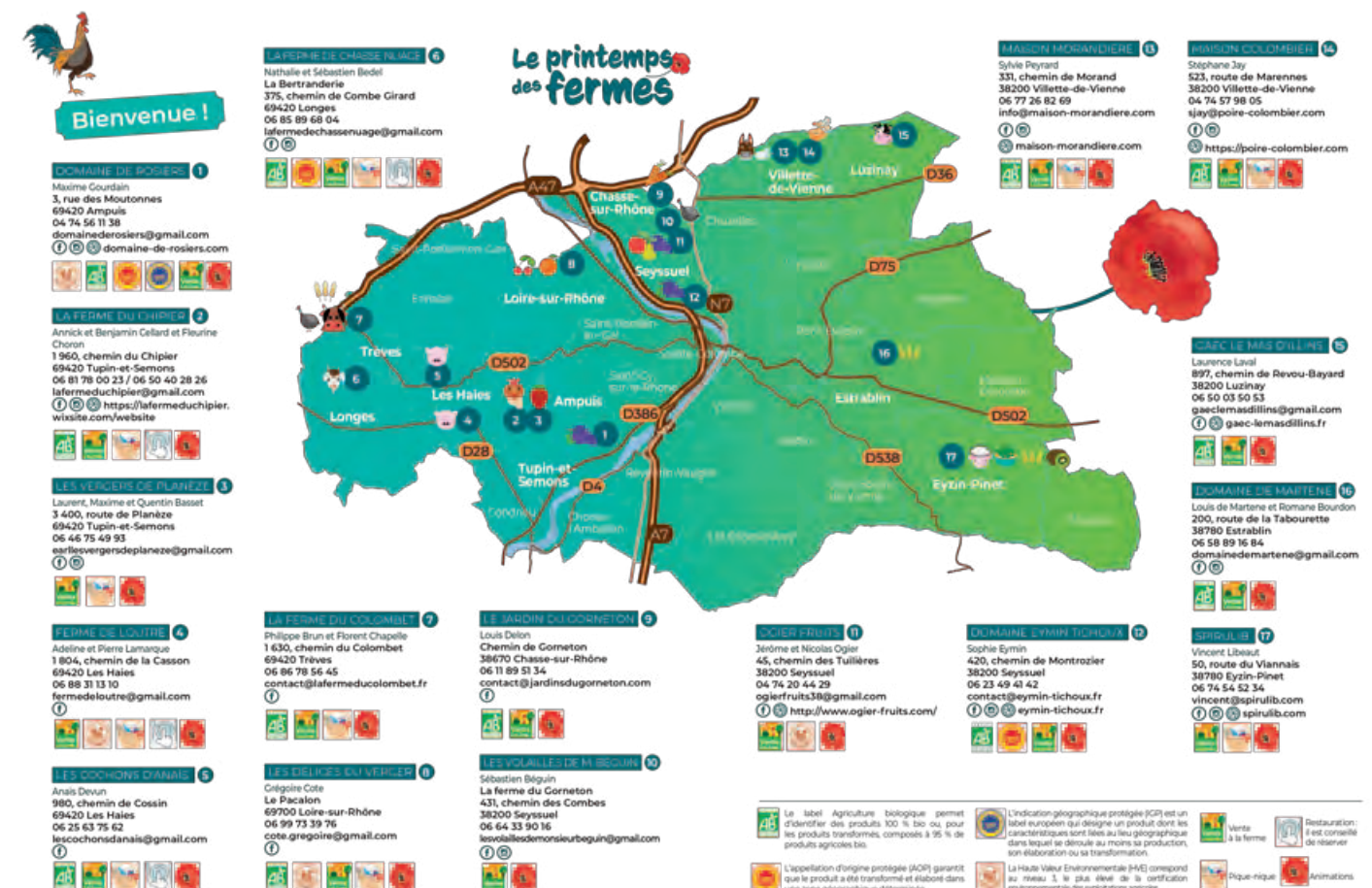


MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :

06 25 23 65 66

studioparis@micro5.fr



LE COURRIER

Entre chaque parution de votre magazine, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr. Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.

Vos questions / Nos réponses

En cette période de mobilisation sociale forte, vous avez été de nombreux parents d'élèves à nous demander quelles étaient les conditions de mise en place du service minimum dans les écoles pour accueillir les élèves en cas d'enseignants grévistes.



Question de parent d'élèves : « L'enseignant de mon enfant est gréviste. Mon enfant sera-t-il pris en charge dans une autre classe ? Pouvez-vous me dire quelles sont les règles d'application du service minimum ? »



Réponse de Catherine Martin, adjointe à l'Education :

« En dessous de 25 % d'enseignants grévistes, votre enfant est accueilli par l'école mais il est pris en charge dans une autre classe. Au-delà de 25 % d'enseignants grévistes par établissement, la mise en place d'un service minimum est une obligation faite aux communes d'accueillir les élèves de ces enseignants, en classe ou ailleurs. C'est l'Académie qui doit recenser à l'avance les grévistes dans chaque établissement puis, en fonction, faire la demande à la commune de mettre en place le service minimum. Les professeurs des écoles doivent normalement se déclarer grévistes 48 h à l'avance. En parallèle, depuis 2021, nous avons travaillé avec les représentants du personnel communal sur un protocole d'information lors des grèves. **Désormais, les agents municipaux qui travaillent en lien avec les écoles doivent également se déclarer grévistes au plus tard 48h ouvrés à l'avance.**

J'insiste sur le fait que ce protocole n'existait pas lors du précédent mandat. Avant, on découvrait les grévistes le jour même sans possibilité de s'organiser. Maintenant, à chaque grève, le service Enfance Famille s'organise à l'avance en fonction de ses personnels grévistes **pour maintenir un maximum de services** comme les accueils périscolaires, la restauration ou les transports.

Bien conscients des problèmes posés aux parents, ce protocole nous permet de prévenir les familles le plus tôt possible afin qu'elles puissent elles aussi s'organiser.

Lors des grèves successives contre la réforme des retraites, le mouvement étant interprofessionnel, il touchait en même temps les enseignants et les services municipaux (ATSEM, animatrices, ...). C'est pourquoi, nous avons été contraints d'annuler un ou plusieurs services par manque de personnel. Pour les mêmes raisons, nous n'étions pas en capacité de mettre en place le service minimum car nous ne disposions pas des agents nécessaires. »

PATRIMOINE

Les Conscrits, la Vogue



1961- Vente de brioches



La Classe 1943



1985 - la vogue

Les Classes, coutumes qui viennent sans doute du temps où il y avait les Conseils de révision où les garçons de 20 ans étaient déclarés aptes ou non au service Militaire. Les "Classards" se réunissaient devant une bonne table. Les personnes nées en 0, 1, 2, etc. se réunissaient tout au long de l'année, faisaient des fêtes pour pouvoir mieux se retrouver dans des banquets. Il y avait la traditionnelle fête du passage du flambeau pour la classe de l'année suivante.

Les conscrits eux étaient réunis pour une année. Ex. : les conscrits né en 1953 s'appelaient la classe 73. Ils organisaient la

vogue, la distribution de brioches et le bal pendant la vogue. Après les hommes partaient au service militaire. La vogue se déroulait souvent au mois de mai.

La vogue était installée sur la place de l'école Jules Ferry, et nous savons qu'une autre vogue avait lieu également au château, certainement dans les années 50 60. Nous n'avons ni documents, ni photos pour cet événement. Cherchez dans vos greniers et tiroirs. Merci à tous.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC



ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2022 - 2023 - 1^{er} trimestre

PANETTO Layane
BARATA Tiago
GODIO Selenia
LEAHU Eva
BONTEMPS FABRE Rose
VACHER Alba
BAUDE Gioia
CAMPAILLA Julia
GARGI Côme
CASTELLANOS Gabin

né(e) le

6 décembre
8 décembre
10 décembre
1^{er} janvier
4 janvier
10 janvier
18 janvier
27 janvier
14 février
17 février

Ils nous ont quittés...

2022 - 2023 - 1^{er} trimestre

MOULIN Jeanne née EYNAUD
DUBOIS Robert
NOIROT René
SANTDJIAN Samuel
PILIGUIAN Jacques
GUILLLOT Andrée née ESCOFFIER

décédé(e) le

22 novembre
28 novembre
8 décembre
8 janvier
17 janvier
16 février

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatscivil@chasse-sur-rhone.fr

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

Vous avez découvert dans ce magazine les réalisations depuis 2020. Beaucoup a été fait. Beaucoup reste à faire. Tout n'avance pas aussi vite qu'espéré. Mais en 3 ans, si nous voulions insister sur une chose, c'est que les compétences des communes sont de plus en plus limitées.

C'est pourquoi, à l'inverse de l'équipe municipale précédente qui s'était brouillée avec tous ses partenaires, nous conservons de bonnes relations avec eux : avec l'agglomération pour la gestion des poubelles, de la voirie

et bien d'autres compétences ; avec des partenaires extérieurs comme Orange pour le déploiement de la fibre, Chasse est ainsi la commune de l'agglomération la plus avancée dans ce déploiement ; avec Alpes Isère Habitat ; etc.

En effet, la Mairie ne décide pas de tout. Par exemple : les transports sont gérés par l'agglomération, les TER par la Région, la question d'un collège par le Département.

Aussi, vos élus se doivent d'être vos porte-voix pour débloquent les

problèmes et accélérer des solutions avec tous ces partenaires. Vous avez vu dans ce magazine que beaucoup de réalisations sont ainsi collectives.

Dans cet esprit, nous vous associons sur chaque grand projet. Nous avons mis en place des canaux de communication simples et fluides. Nous rencontrons quotidiennement les habitants, et dès avril nous mettons en place des cafés citoyens sur le marché...

Alors n'hésitez pas à nous solliciter, nous sommes à votre disposition.

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

CONSTAT CHASSE SUR RHONE 2014

A CE JOUR :

Fin de mandat 2014 :
caisse vide + fort endettement

Fin de mandat 2020 :
caisse remplie + avance de trésorerie +
diminution nette de la dette

Mi-mandat 2023 : dépenses irréflechies
+ augmentations d'impôts + emprunts
Fin de mandat 2026 : ???



@agirenssemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr - 07.49.59.07.91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

2 PROMESSES DE CAMPAGNE BAFOUÉES À LA FOIS !?

Après avoir joué à la cigale depuis le début du mandat, le dur retour à la réalité est arrivé.

Le maire trahit son propre programme : « ne pas augmenter le taux d'imposition » et « réduire les dépenses de fonctionnement ». Or, en augmentant de 2 millions d'€ les dépenses de fonctionnement en 2 ans, comment ne pas augmenter le taux d'impôt des Chassères ? Nous avons évidemment voté contre cette hausse qui est due à une gestion catastrophique des finances de la ville.

Et tandis qu'on demande des efforts aux

Chassères, les élus ne montrent pas l'exemple : ils ont augmenté leurs indemnités dès le début du mandat, et s'octroient de plus des remboursements de frais de garde (délibération 12 du 27/09/21) !

Depuis leur élection, les charges salariales ainsi que les recours aux cabinets et prestataires diverses explosent ! Ainsi, alors que d'autres municipalités font le choix de réduire leurs charges avant d'envisager la hausse des taxes foncières, à Chasse la majorité augmente encore les dépenses de fonctionnement de 10 %

sans faire évoluer le service aux Chassères.

D'après le maire, l'eau polluée de Chasse est potable... jusqu'en 2026 !

Son propre parti saisit le Préfet... et pourtant le maire menace d'attaquer en justice quiconque affirmerait que l'eau n'est pas potable ! Compte-t-il alors aussi attaquer le PS ? Nous demandons juste que la population soit correctement informée et à minima de l'eau saine pour les crèches et écoles (bouteilles...) !
Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout

C'EST LE MOMENT DE TESTER VOTRE AUDITION !

DÉPISTAGE, CONSEILS ET INFORMATION
vous attendent dans votre centre Audition Conseil

Prenez rendez-vous avec votre expert en santé auditive !

CLÉMENT HENRION
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

COMMUNAY
Le vieux Lavoir
1 rue Centrale
Parking Facile
04 51 26 09 96

ENZO PALMIGIANI
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

GIVORS
6 rue de la Fraternité
Bus 78, 80, 81 :
arrêt Gare de Givors Canal
04 28 70 50 50

Sur rendez-vous
du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Réseau National d'Audioprothésistes, Professionnels de Santé, Indépendants

auditionconseil.fr | f | i

Partenaire de la Journée Nationale de l'Audition

VOTRE BILAN AUDITIF GRATUIT*

Soyez rapidement fixés sur la santé de votre audition

*test non médical

AUDITION CONSEIL
Le Bonheur est dans l'Oreille

254 Chemin des Platières
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 78 73 07 46
rm.aura38@rogermartin.fr

Ensemble construisons le Présent et traçons l'Avenir.

- ▶ TERRASSEMENT
- ▶ ROUTES
- ▶ V.R.D
- ▶ CANALISATIONS
- ▶ FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- ▶ TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- ▶ BÂTIMENT
- ▶ DÉSAMANTAGE et DÉMOLITION
- ▶ GÉNIE CIVIL
- ▶ VOIES FERRÉES
- ▶ CONSTRUCTION DE STATIONS-SERVICE
- ▶ UNITÉS INDUSTRIELLES
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ ÉNERGIE
- ▶ PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ▶ DOMAINE VITICOLE

www.rogermartin.fr



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Demandez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr / emergency.solidarites-sante.gouv.fr

Chaque année, la municipalité lance le Plan national canicule (PLC) à destination des personnes vulnérables et isolées, sensibles aux fortes chaleurs.

Elus et agents du CCAS se mobilisent en période de canicule pour appeler par téléphone, les personnes inscrites au registre. Elles peuvent recevoir des visites à domicile ou bénéficier de services pour d'éventuels déplacements. Le déploiement du plan canicule s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et + ou en situation de handicap.

Vous souhaitez vous inscrire ? Contactez le service du CCAS au 04 72 24 48 02 ou par mail à secretariat.ccas@chasse-sur-rhone.fr



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr sous réserve des contraintes sanitaires

Avril 2023

Samedi 22 avril à 14h

Course de barque par les sauveteurs
Bassin nautique

Samedi 29 avril à 16h30

Cérémonie
Journée du souvenir des victimes et héros de la déportation et commémoration du Génocide arménien

Samedi 29 et dimanche 30

Micro-Folie
Au Château

Mai 2023

Lundi 1^{er}

Vide grenier par le Rugby
Place Jules Ferry

Vendredi 5 de 8h à 18h

Ludomobile
Salle Jean Marion

Lundi 8 à 11h

Cérémonie victoire 1945 au Monument aux morts

Samedi 16 à 20h30

Spectacle El circo plumo
Au Château

Dimanche 14 à 8h

- Matinée paëlla par l'ACCA
Atrium du restaurant scolaire
- Tournoi de volley
au complexe sportif de Moleye

Dimanche 21

Vide grenier
par le Chasse fight club
Place Jules ferry

Du lundi 21 au samedi 27

Sentier art nature du Gorneton

Vendredi 26 de 14h à 21h

"Une vie de Château"
séance photo portrait d'habitants

juin 2023

Vendredi 2

Ludomobile - Salle Jean Marion

Samedi 3

Portes ouvertes et matinée paëlla par les JSP
Caserne des Pompiers

Dimanche 4

Vide grenier par l'association
Bien vivre ensemble
Place Jules Ferry

Mardi 6 à 18h

Réunion d'information sur le forum Bien-être organisée par le CCAS
Mairie

Samedi 10 et dimanche 11

Festival Musi'Colors
par l'école de musique
Parc du Château

Samedi 17

- Fête des écoles
par le Sou des écoles
Ecole Pierre Bouchard
- Fête du tennis
Complexe sportif de Moleye

Dimanche 18

Challenge joute et vide grenier
par les Sauveteurs de Chasse
Bassin nautique

Mercredi 21 à 18h

Fête de la musique
par l'association
Bien vivre ensemble
Parc du Château

Vendredi 23

- Gala de danse par la MJC
Salle Jean Marion
- Fête de l'été
par le Centre social
Parc du Château

Samedi 24

Gala de boxe
par le Chasse Fight Club
Complexe sportif de Moleye

juillet 2023

Du mardi 11 au jeudi 13

Stage de judo par la MJC
Salle Jean Marion

Vendredi 14 juillet

Fête nationale
Défilé, concert, feu d'artifice
Monuments aux morts / Complexe sportif de Moleye